

<https://ricochets.cc/Bassin-versant-de-la-Drome-l-eau-c-est-vital-reunion-de-Commission-Locale-de-l-Eau-CLE-le-28-juin.html>



Bassin versant de la Drôme, l'eau c'est vital : réunion de Commission Locale de l'Eau (CLE) le 28 juin

- Les Articles -

Date de mise en ligne : jeudi 23 juin 2022

Copyright © Ricochets - Tous droits réservés

Pour info, la Commission Locale de l'Eau (CLE) de la Drôme se réunit le mardi 28 juin, et on peut demander à y assister en tant qu'observateur.

A l'heure de la sécheresse récurrente et des canicules qui se multiplient, il est vital de se préoccuper de l'eau et des milieux aquatiques, pour nous et les autres vivants.

A l'ordre du jour, plusieurs points très importants car ils ont trait à la « gestion » future de l'eau dans le bassin de la rivière Drôme :

- Etude prospective pour l'**adaptation des usages anthropiques** du bassin versant de la Drôme au changement climatique
- **Situation hydrologique**
- Avancement du Plan de Gestion de la Ressource en Eau (PGRE) et déploiement du volet ANIMATION ECONOMIE D'EAU
- Projet de la CCVD de rupture agricole vers une **gestion intégrée de la ressource en eau pour faire face aux évolutions climatiques** : validation de l'étude d'inventaire des **sites potentiels pour la création de retenues collinaires**



Bassin versant de la Drôme, l'eau c'est vital : réunion de la commission CLE le 28 juin Réunion ouverte aux observateurs

► Voici le texte de l'email qui a été envoyé :

Réunion de la Commission Locale de l'Eau (CLE) de la Drôme mardi 28 juin

La prochaine réunion de la Commission Locale de l'Eau (CLE) de la Drôme aura lieu le mardi 28 juin de 9h00 à 12h00.

L'ordre du jour proposé est le suivant :

1. VIE DE LA COMMISSION LOCALE DE L'EAU

1. Validation du compte rendu de la CLE du 26 janvier 2022

2. Validation du bilan annuel des travaux de la CLE pour l'année 2021
3. Travaux du 1er semestre 2022 : bilans des plans de gestion (PGRS*, PGEF**) discutés en commissions thématiques et avis rendus par le Bureau de la CLE

2. ETUDES PROSPECTIVES ET REVISION DU SAGE

1. Etude de l'hydrologie du Rhône sous influence du changement climatique (horizons 2050 et 2070) : intervention de l'Agence de l'Eau
2. Etude prospective pour l'adaptation des usages anthropiques du bassin versant de la Drôme au changement climatique - SAGE Drôme 2050 : présentation de l'équipe projet et des enjeux de l'étude

3. GESTION QUANTITATIVE

1. Situation hydrologique
2. Avancement du Plan de Gestion de la Ressource en Eau (PGRE) et déploiement du volet ANIMATION ECONOMIE D'EAU
3. Projet de la CCVD de rupture agricole vers une gestion intégrée de la ressource en eau pour faire face aux évolutions climatiques : validation de l'étude d'inventaire des sites potentiels pour la création de retenues collinaires

Si vous souhaitez participer en tant qu'observateur-trices à cette réunion, je vous remercie de bien vouloir nous contacter par mail ou téléphone avant le vendredi 24 juin à 16h. Un retour précisant le lieu et les documents de séance vous sera transmis les jours suivants. Les observations des réunions de CLE sont prévues par l'article 10 des règles de fonctionnement de la CLE que vous trouverez en pièce jointe.

Nous restons à votre disposition si besoin.
Respectueusement

SMRD

► **Contact : m.falcone chez smrd.org**
1 place de la République - 26340 SAILLANS
Tél. 04.75.21.85.23
Site internet : www.riviere-drome.fr

C'est quoi la CLE ??

C'est un des nombreux maillons des organismes administratifs qui gouvernent à la place d'une organisation en démocratie directe.

► voir : <https://www.riviere-drome.fr/commission-locale/missions>

► La CLE est composée de trois collèges :

1. le collège des représentants des collectivités territoriales, de leurs groupements et des établissements publics locaux (au moins 50% des membres) ;
2. le collège des usagers, des propriétaires fonciers, des organisations professionnelles et des associations

concernées (au moins 25% des membres) ;

3. le collège des représentants de l'Etat et de ses établissements publics.

La répartition des membres est équitable au niveau du territoire (amont aval, milieu urbain, rural et de montagne) et au niveau des catégories d'usagers et d'acteurs locaux impliqués dans la gestion de l'eau.

La CLE, une instance qui échappe légalement à la démocratie et aux habitants-usagers

La Commission Locale de l'Eau (CLE) de la Drôme, c'est, comme l'assemblée nationale ou le conseil municipal, une instance qui échappe légalement à la démocratie réelle et aux habitants-usagers (qui ici n'ont qu'une part des 25%) qui n'ont que des voix minoritaires ou purement consultatives.

Mais ça peut être intéressant d'y aller voir, pour s'informer, pour constater comment la non-démocratie s'exerce sans nous. C'est toujours formateur, comme d'aller assister au moins une fois à un conseil municipal.

En plus là il s'agit de questions vitales autour de l'eau.

La CLE c'est un des organes de pouvoir où les élus et les divers Â« lobbys Â»/parties prenantes essaient de s'entendre pour à la fois Â« préserver Â» l'eau et les milieux aquatiques, et, en même temps, continuer à faire tourner le business touristique, la machine économique capitaliste, son productivisme et son expansion. Tâche impossible, ce qui fait qu'au final l'eau et les milieux aquatiques sont souvent Â« sacrifiés Â» d'une manière ou d'une autre (par exemple : débits réservés bas pour la rivière, et dérogations fréquentes pour pomper plus) aux intérêts de l'économie de marché et de ses agents (exemple : cultures irriguées plus rentables), sous l'oeil des représentants de l'Etat (complices ou pas, de toute façon y a pas le choix, le capitalisme et l'étatisme imposent leurs exigences de puissance et de croissance).

Exemple type de ces contradictions insolubles :

- [Quelques interrogations critiques sur les aménagements à la Saleine, Crest](#) - Réduction de la zone inondable ...en vue de davantage de bétonnage et d'artificialisations

Bien sûr, pour ce qui est de la politique du bassin versant de la Drôme, c'est sans doute globalement pas si mal ?, y a pire malgré les nombreuses vignes pesticiées, néanmoins les logiques à l'oeuvre et les modes de gouvernance sont les mêmes qu'ailleurs.

Gérer les désastres et s'y adapter plutôt que de mettre un terme à ce qui les cause

La CLE sera aussi chargé, avec d'autres, de gérer au fur et à mesure les désastres produits par le techno-capitalisme, c'est à dire de chercher des adaptations aux catastrophes climatiques et écologiques, des résiliences aux nuisances. Gérer les pénuries d'eau, les sécheresses, les inondations récurrentes, compter les espèces qui sont détruites... Tâche impossible à terme vu l'ampleur des catastrophes qui s'installent, mais les institutions anti-démocratiques centralisées et le capitalisme préfèrent chercher à s'adapter (et à nous adapter) aux désastres plutôt qu'accepter de disparaître. Ils préfèrent cyniquement, en toute connaissance de cause, l'impossible adaptation à une planète rendue volontairement en grande partie invivable plutôt que mettre fin aux institutions, structures et modèles sociaux qui causent les désastres.

Et nous ?